

L'HEBDO QUI CLIC



Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

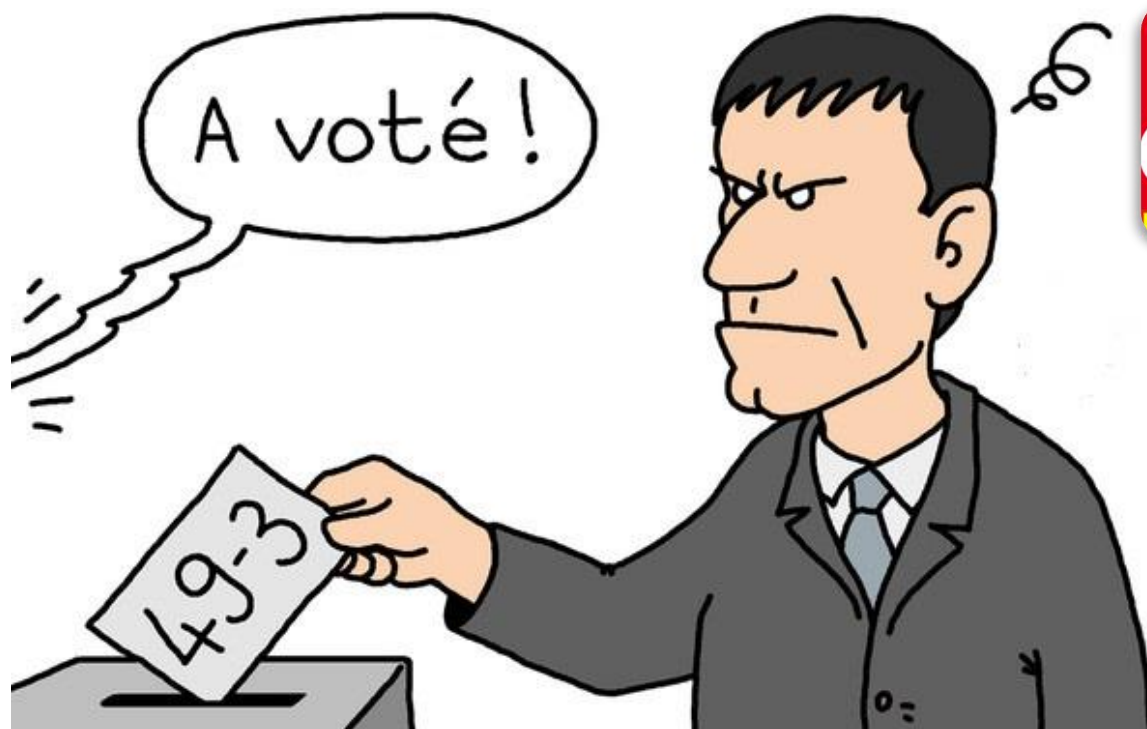
119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75



Jeudi 25 juin 2015 à Rouen
PUBLIC / PRIVÉ TOUS DANS LA RUE

66

Nouveaux
syndiqués
depuis le
1^{er} janvier
2015



Au sommaire du 22 juin 2015 :

- Commission Exécutive du 16 juin / Introduction à l'actualité sociale et revendicative : **Pages 2 et 3**
- Journée d'action du 25 juin / Tracts et infos : **Pages 4 à 7**
- Articles parus dans la presse Havraise : **Pages 8 à 10**
- Réforme fiscale / Communiqué de presse CGT : **Page 11**
- La page juridique : **Page 12**
- 70 ANS des Comités d'Entreprise / Affiche et programme : **Page 13 et 14**
- Calendrier de formation syndicale 2015 CGT Le Havre : **Page 15**
- L'hebdoprat' : **Pages 16 à 20**

COMMISSION EXECUTIVE du 16 juin 2015

Introduction à l'actualité sociale et revendicative

Chers camarades,

Le 09 avril dernier, nous étions 300 000 manifestants en France, en ordre de marche et combatifs, face à un gouvernement qui mène une politique économique ultra libérale.

Cette journée de mobilisation semblait avoir redonné la « pêche » à nos militants : plusieurs cortèges et actions étaient d'ailleurs organisés ce jour-là au Havre.

Dans nos têtes à tous, le 09 avril ne devait être qu'une étape pour aller plus loin, et rapidement...

Il aura fallu attendre le dernier CCN des 27 et 28 mai, pour que notre confédération réponde aux attentes des militants : **une nouvelle journée interprofessionnelle d'action est prévue le 25 juin autour de la question des salaires.**

Notre Union Départementale profite de cet appel pour inviter l'emploi à se défendre ce jour-là : tous les présidents de Régions de France tiennent congrès à Rouen les 25 et 26 juin.

Un rassemblement à Rouen est donc prévu à 10h00 Cours Clemenceau avec comme mots d'ordres, l'arrêt des licenciements, l'arrêt des fermetures d'entreprises et des services publics, l'arrêt de la précarité, l'utilisation des fonds publics pour la sauvegarde des emplois et la création d'emplois pour les jeunes...

Camarades, il est temps de construire le rassemblement de tous les salariés, les privés d'emploi, les fonctionnaires et les retraités, pour qu'une véritable alternative politique s'opère dans ce pays, au service des citoyens.

Aujourd'hui, à l'heure des commémorations des 70 ans de la sécurité sociale et des Comités d'Entreprises, **nous sommes à un tournant de l'histoire de notre système de protection.**

En effet, les droits les plus élémentaires ne sont plus accessibles à un grand nombre de français, 1/3 de la population renonce à des soins, la moitié des jeunes pensent qu'ils n'auront plus de retraite, 8 millions de salariés sont pauvres et 75% d'entre eux ont moins de 25 ans...

Aussi, la période est marquée par de nombreuses négociations importantes, qui nécessitent une information plus large des salariés, et des appels clairs de la part de notre confédération, si nous voulons peser dans ces négociations, notamment sur les régimes de retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, ou sur le projet de loi sur le dialogue social, voté en première lecture à l'assemblée nationale, avec une remise en cause des droits et moyens

des Instances Représentatives du Personnel, qui affaiblit le rôle économique des Comités d'Entreprises et la suppression des CHSCT.

Dans le même temps, et peut-être pour mieux laminer les organisations syndicales, **Valls lance un plan de cadeaux supplémentaires aux patrons** des TPE (- de 10 salariés) et des PME (- de 250 salariés).

Une des mesures phare de ce plan, cible le CDD. Ce contrat, qui constitue déjà 85% des embauches, serait désormais renouvelable deux fois, flexibilisant un peu plus encore le travail.

Autres mesures : **les seuils sociaux seront gelés trois ans**, reculant d'autant les obligations sociales des entreprises qui passent de 10 à 11 salariés ou de 49 à 50.

Les accords de maintien de l'emploi, permettant de faire varier horaires et salaires au gré du patron, pourront durer 5 ans au lieu de 2 actuellement. Un salarié refusant cette flexibilité, voire une baisse de salaire, sera désormais licencié.

La mesure la plus dure pour le salarié, est peut-être celle concernant les indemnités de licenciement. Aujourd'hui, lorsqu'un tribunal de prud'hommes juge qu'un licenciement est sans cause réelle et sérieuse selon les termes consacrés, il peut exiger que l'employeur verse des indemnités supplémentaires, excédant les indemnités légales. Valls, à la demande du patronat, vient plafonner ces indemnités et donne ainsi un prix forfaitaire bien plus bas, aux licenciements.

Aujourd'hui, cette mesure concerne les PME, les entreprises de moins de 250 salariés, mais Valls a précisé que la question sera posée prochainement pour toutes les autres entreprises.

Les mesures patronales du plan Valls ne créeront aucun emploi, mais donneront encore plus de souplesse aux patrons pour licencier et soutirer davantage de profit sur le dos des salariés !

Le 25 juin est une nouvelle étape dans la construction du rapport de force, pour augmenter les salaires, et réduire le temps de travail par un changement de politique basé sur le social et non le capital !

Le rôle des militants et de nos syndiqués pour réussir une mobilisation CGT d'envergure, est essentiel. La réussite des initiatives que nous déciderons dépendra de nous, de notre motivation à faire bouger et réagir dans nos services, dans nos boîtes. Seule une lutte de masse pourra faire reculer les exigences du patronat et du gouvernement. A nous d'y mettre toute l'énergie nécessaire dans nos syndicats respectifs.



12 juin 2015

La CGT invite l'emploi à venir se défendre le **25 juin** au congrès des régions à Rouen

Tous les présidents de régions de France, dotés de pouvoirs en pleine extension, tiennent congrès à Rouen les 25 et 26 juin. Rouen et la Normandie, comme dans toutes les autres régions, ce sont des entreprises qui ferment, des emplois qui sont détruits, des services publics supprimés.

Pourquoi la CGT invite toutes et tous, actifs et chômeurs, jeunes et retraités, privé et public, à venir manifester pour l'emploi le 25 juin ?

Pour que toutes et tous aient droit au travail. Le travail est un droit constitutionnel mais il est bafoué chaque jour, par les patrons et par ceux qui sont élus dans les régions et au sommet pour défendre la Constitution.

Que répond Valls ?

«Les patrons ont peur d'embaucher, il faut donc leur donner tous les droits pour licencier.»

Il leur distribue des fonds publics et des droits supplémentaires, pendant qu'il sacrifie les droits des salariés. Et il s'en vante ! Au nom de qui ? Pour qui roule Valls, sinon pour les patrons, petits, moyens ou grands ?

C'est par peur d'embaucher que le gouvernement applique un immense plan de licenciements par sa réforme territoriale ?

C'est par peur d'embaucher que le gouvernement s'en prend aux personnels hospitaliers, ferme les services publics, privatise les entreprises industrielles ?

Les fonds publics les encouragent à licencier. La destruction du droit des travailleurs par le gouvernement leur permet d'agir en toute impunité !

Les entreprises menacées dans la région, **Vallourec, Schneider, UPM Chapelle Darblay, Petroplus, etc.** sont dirigées par des patrons de groupes privés subventionnés par des fonds publics, exonérés de taxes fiscales et de cotisations.

Valls conduit un gouvernement qui ne combat pas plus le chômage que le précédent. Il l'alimente par la multiplication de CDD, la destruction du contrat de travail, la protection des patrons licencieurs.

Le gouvernement est volontairement devenu l'agent de l'Union européenne, fondée sur la coordination des banques et de la finance internationale

RASSEMBLEMENT A ROUEN
JEUDI 25 JUIN 2015 à 10 h
Cours clemenceau

POUR :

- ⇒ Stopper les licenciements et les fermetures d'entreprises et de services publics
- ⇒ l'Arrêt de la précarité (CDD) qui tue l'emploi
- ⇒ l'Utilisation des fonds publics pour la sauvegarde des emplois et la création d'emplois pour les jeunes
- ⇒ Les Présidents de Régions, au nom de la Constitution, doivent assurer à toutes et tous le droit à l'emploi !

REFORME TERRITORIALE : ATTENTION TRES GRAND DANGER NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

L'austérité comme boussole

Cette réforme territoriale s'inscrit dans la politique imposée par l'Union européenne (avec l'accord des Etats) qui exige des coupes drastiques pour les services publics que le gouvernement lui concède sans « broncher » : **54 milliards** d'euros sur la période 2015/2017.

Durant la même période, le gouvernement distribue quasiment la même somme aux entreprises dans le cadre du « pacte de responsabilité », sans la moindre contrepartie en matière de créations d'emplois.

Il leur « tricote » un nouveau pull-over de cadeaux au travers des lois dites « Macron » et « Rebsamen » dont nous exigeons le retrait :

- extension du travail du dimanche et de nuit, facilitation accrue des licenciements, nouvel affaiblissement des conseils de prud'hommes, des prérogatives des instances du personnel – en particulier en matière de protection de la santé des travailleurs, suppression d'instruments visant à contraindre les entreprises à respecter l'égalité « femme/homme », en passant par les dernières annonces du 9 juin, possibilité de renouveler le CDD 2 fois au lieu de 1 avant recrutement en CDI, plafonnement des indemnités accordées par les prud'hommes, nouvelle prime de 4 000 € (sur 2 ans) pour l'embauche du premier salarié dans les très petites entreprises (- de 10 salariés), gel pendant trois ans de l'effet des franchissements de seuils fiscaux jusqu'à 50 salariés, en attendant de nouvelles attaques sur les retraites, etc.

Autrement dit, le MEDEF – lui aussi très favorable à la réforme territoriale - exige, le gouvernement s'exécute.

Des conséquences désastreuses

⇒ un plan [anti] social visant à la **disparition de centaines de milliers** d'emplois publics, dont les premières victimes seraient les agents non-titulaires, **mais aussi privés**, en particulier dans les territoires voyant disparaître les services et leurs agents qui sont des acteurs importants de la vie économique locale ;

⇒ la **fermeture** de nombreux services publics de proximité qui priverait ainsi des millions d'usagers de leur accès ou, pour les plus rentables, leur transfert au secteur privé avec une augmentation sensible de leur coût ;

⇒ les **inégalités territoriales et sociales se creuseront encore un peu plus**, en particulier au détriment des plus fragilisés. Nous sommes bien loin des discours gouvernementaux proclamant que cette réforme renforcera la qualité du service public rendu aux usagers. **C'est une tromperie.**

⇒ avec les fusions des services, les mobilités forcées, l'augmentation de la souffrance au travail, la remise en cause de droits et moyens syndicaux ;

⇒ avec le gel des salaires et du point d'indice depuis plus de 5 ans, gel qui accentue la perte considérable du pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels.

Un scénario guère différent de celui subi par les salariés du privé.

PUBLIC/PRIVE, MEME COMBAT

Les reculs des uns retombent toujours sur les autres et inversement. L'unité public-privé est plus que jamais nécessaire.

- ⇒ Le gouvernement utilise le 49-3 pour faire passer la loi dite « Macron » et piétine l'avis des syndicats.
- ⇒ Le gouvernement passe la loi Santé en procédure « accélérée ».
- ⇒ Le gouvernement publie les décrets sur la réforme des collèges le lendemain de la grève majoritaire des enseignants du 19 mai.

Le passage en force comme mode de gouvernement

C'est en permanence le « passage en force », celui qui a été utilisé aussi bien sous la présidence de Nicolas Sarkozy avec la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, que sous celle de François Hollande avec la loi du 28 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, puis la loi du 16 janvier 2015 réduisant le nombre de régions de 22 à 13, et, enfin, celle actuellement en cours d'examen devant le Parlement portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe).

Réagir très rapidement pour éviter la catastrophe

Des membres du gouvernement, dont Mme Lebranchu, assisteront au *congrès des présidents de région qui se déroule les 25 et 26 juin au Théâtre des Arts à Rouen. Utilisons cette journée* pour faire savoir au gouvernement et aux élus notre opposition à cette régionalisation destructrice de droits et d'emplois, notre volonté de défendre tous les emplois dans le public comme dans le privé.

Nous posons le retrait du projet comme préalable à l'organisation d'un véritable débat démocratique associant tous les acteurs sur les enjeux d'une telle réforme.

REFORME TERRITORIALE : TOUT LE MONDE EST CONCERNE

Jeudi 25 juin 2015 :

Manifestation Public/Privé à Rouen pour dire :

- NON aux destructions d'emplois
- NON à la réforme territoriale
- NON au Pacte d'austérité
- OUI à l'augmentation des salaires
- OUI au développement des services publics

La mobilisation s'inscrit dans le prolongement de la journée de grève unitaire public/privé du 9 avril 2015 pour les salaires et pour l'emploi et contre les politiques d'austérité.

Elle s'inscrit dans le prolongement des grèves et des luttes dans l'Education nationale la santé, les collectivités territoriales et dans le secteur privé.

Elle converge avec l'appel à la grève du 25 juin contre la menace pesant sur **22 000 postes** (dont un nombre important au CHU de Rouen, au Havre, à Elbeuf, à Dieppe, au Rouvray, à Evreux, Louviers Vernon) et les coupes budgétaires dans le secteur de la santé prévues dans la loi du même nom portée par la ministre Marisol Touraine.

DEPART DE LA MANIFESTATION à 10 H

Cours Clemenceau à Rouen

PRISES DE PAROLE AU THEATRE DES ARTS

A partir de 12 heures barbecue sur place

GRAND RASSEMBLEMENT

A ROUEN

LE 25 JUIN 2015

A 10 H COURS CLEMENCEAU

pour

- *stopper les licenciements et les fermetures d'entreprises et de services publics,*
- *L'arrêt de la précarité (CDD) qui tue l'emploi,*
- *L'utilisation des fonds publics pour la sauvegarde des emplois et la création d'emplois pour les jeunes,*
- *Les Présidents de Régions, au nom de la Constitution, doivent assurer à toutes et tous le droit à l'emploi !*

Il est *IMPERATIF* de respecter les heures de départ

à chaque point de rendez-vous

- **Départ CAR de Franklin :** **8h30**
- **Départ CAR place d'Armes :** **8h45**
- **Départ CAR Pont Tancarville :** **9h00**

Réservation de vos places dans le car

auprès de Lydia.

Prévoyez votre repas du midi.

ARTICLES PARUS LE 11 JUIN 2015 DANS LA PRESSE NORMANDE

Le Havre : les salariés licenciés de l'Ahaps obtiennent leur audience...à Caen

Social. Il aura fallu plus d'un an aux éducateurs de l'Ahaps licenciés pour obtenir, à Caen, une audience du conseil prud'homal.



Salariés et syndicalistes attendent désormais l'audience

Convaincus de leur bon droit, il leur est néanmoins impossible d'anticiper le côté vers lequel penchera la balance de la justice. Pour autant, au terme d'une année de tensions, obtenir une audience résonne comme une première victoire pour ces cinq salariés de l'Ahaps.

« On le fait au frais de compromis, mais l'essentiel demeure que les gens sachent, et que la responsabilité de l'association soit mise en cause. Ce n'est pas parce qu'on travaille dans le social que l'on doit s'accommoder avec le droit comme cela s'est, semble-t-il, déroulé à la Croix-Rouge (N.D.L.R. : en début de semaine, un rapport de l'Inspection du travail l'épinglait à propos d'importants dépassements de temps de travail) », reprennent de concert Blaise Philippe, l'un des ex-éducateurs, et Philippe Lebourg pour le compte du syndicat SHAS-CGT.

Licenciements économiques

À l'été 2013, dix-sept salariés de l'association havraise d'action et de promotion sociale se voyaient notifier leur licenciement économique afin de reporter sur la masse salariale de la structure les coupes budgétaires (50 %) votées par le Département. Si en octobre de la même année cinq d'entre eux, décidés à ester en justice, avaient bon espoir de dénoncer rapidement le PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) auprès du conseil des prud'hommes du Havre, les éducateurs ont dû déchanter tout aussi prestement.

Persuadés de défendre leurs droits devant l'institution consulaire en septembre 2014, ce n'est finalement que le 18 septembre prochain qu'ils pourront le faire... à Caen.

Le Havre : le palmarès du Salon des artistes ouvriers

Culture. La salle Franklin a accueilli la remise des prix du 63e Salon des artistes ouvriers qui vient de s'achever.



Vamory Toure présentant sa sculpture métallique

Le 63e Salon des artistes ouvriers s'est tenu pendant un mois dans la salle des fêtes de Franklin et s'est conclu lundi soir par la remise des prix. Étaient présents des représentants de l'Union des syndicats CGT du Havre, la structure organisatrice et des collectivités locales et associations qui attribuaient ces prix. Thierry Leballeur (CGT) a remercié les artistes qui depuis des années offrent des prix, ainsi que les bénévoles.

Le jury a sélectionné seize œuvres - des créations d'autres artistes que ceux qui ont été distingués - pour le prochain Salon d'automne. « *La culture doit être accessible à tout le monde* », a souligné Pascal Morel, secrétaire général de l'Union départementale CGT. L'adjointe Laëticia de Saint-Nicolas a salué la richesse de l'exposition et sa diversité.

Sculpture offerte

Après la proclamation des résultats, Thierry Leballeur a procédé au tirage d'une tombola. Elle était dotée d'une sculpture métallique conçue et offerte par Vamory Toure, un artiste qui est actuellement sans papiers. L'assistance a applaudi chaleureusement ce jeune homme qui, malgré les difficultés qu'il rencontre, a fait preuve de générosité.

Un film sur Jules Durand

Souscription. Sylvestre Meinzer prépare un documentaire sur le syndicaliste havrais. Un appel est lancé pour financer son film.

Le 9 septembre 1910, sur le quai d'Orléans au Havre, quatre hommes ivres se bagarrent : Louis Dongé, un « renard » succombe sous les coups de trois autres charbonniers grévistes. Ce qui devrait n'être qu'un fait divers apparaît, dans le climat de guerre sociale de l'époque, comme un moyen pour les grandes compagnies de ramener l'ordre en brisant les revendications des anarcho-syndicalistes. Jules Durand est arrêté le 11 septembre pour « incitation et complicité de meurtre ». De faux témoignages, suggestions et menaces, corruption... permettent d'inculper Jules Durand, quand cent témoignages montrent le contraire...

Les chaînes trop frileuses

La plus dramatique erreur judiciaire du XXe siècle en France est très connue au Havre, notamment grâce au travail de l'association des Amis de Jules Durand. Elle l'est infiniment moins ailleurs. En préparant « Mémoires d'un condamné », la réalisatrice Sylvestre Meinzer et la maison de production Lardux Films, connue pour sa grande liberté de ton, ont reçu le soutien du Pôle image de Haute-Normandie et sollicité les



Le projet d'affiche du film de Sylvestre Meinzer

chaînes de télévision nationales pour le diffuser. « Il nous a été répondu que ce n'était pas assez grand public, pas assez fédérateur... Nous, on pense : « trop politique » » analysent le producteur Christian Pfoh et la réalisatrice. Tous deux ont choisi de contourner l'obstacle. Forts du soutien de l'association des Amis de Jules Durand, de syndicats et de Havrais soucieux comme eux de réhabiliter la mémoire de cet homme, ils ont lancé une souscription afin de financer « Mémoires d'un condamné ». « À travers ce geste, il s'agit de défendre la mémoire populaire du Havre, et celle d'un homme qui aura traversé

l'histoire de la ville et du syndicalisme comme un martyr de la cause ouvrière » argumentent Christian Pfoh et Sylvestre Meinzer. Dans son film, elle fait intervenir la petite-fille de Durand mais aussi un docker, un syndicaliste, un juge, un psychiatre d'aujourd'hui. « Ils observent deux portraits de Jules Durand avant sa condamnation et après lorsqu'il vit à l'hôpital psychiatrique de Rouen ». Un passionnant travail de mémoire.

C.P.

c.preteux@presse-normande.com

Pour souscrire :

fr.ulule.com/memoiresduncondamne/



Communiqué de presse de la CGT

Réforme fiscale d'autres alternatives sont possibles !

Il y a d'autres alternatives au système actuel pour une fiscalité plus juste, efficace et solidaire...

La CGT et sa fédération des finances proposent, depuis de longues années, d'engager une véritable réforme de la fiscalité et notamment de :

- s'attaquer sans concession à la fraude fiscale qui représente selon nos estimations près de 80 milliards de pertes pour l'Etat chaque année. Pour ce faire il convient de redonner les moyens humains et législatifs suffisants aux services de contrôle afin de pouvoir lutter efficacement contre les fraudeurs.
- harmoniser la fiscalité entre les pays et éradiquer les paradis fiscaux ;
- réduire drastiquement les niches fiscales et les circonscrire à celles réellement utiles socialement ou économiquement.
- augmenter largement l'incidence de l'impôt sur le revenu et ajouter des tranches d'imposition.
- baisser les taxes indirectes et proportionnelles comme la TVA, le taux normal de la TVA serait ramené de 20 à 15 % et la TVA pourrait être supprimée sur les produits de première nécessité.
- moduler l'impôt sur les sociétés en fonction du comportement des entreprises : augmenter l'impôt pour celles qui contribuent à la financiarisation de l'économie ; réduire l'impôt pour celles qui favorisent l'emploi, les salaires, l'investissement, la préservation de l'environnement... ;
- introduire les revenus dans le calcul des taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière) ;
- taxer davantage le capital en introduisant une véritable taxe sur les transactions financières visant l'ensemble des transactions à des taux suffisamment forts pour réduire la financiarisation de l'économie.

Pour enfin avoir un impôt juste et efficace, il faut prendre l'argent là où il se trouve : taxer davantage les plus hauts revenus et les revenus financiers afin de réorienter l'économie vers la création d'emploi, l'augmentation des salaires et le financement des services publics. C'est le principe de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen qui prévoit que l'impôt mette à contribution les citoyens en fonction de leurs moyens. L'impôt sur le revenu est le seul à répondre à cette définition. Ce n'est pas cet impôt qui pèse lourd dans le budget des salariés, mais la TVA, les taxes sur l'énergie, les taxes locales... Toutes ces taxes sont particulièrement injustes car elles ne tiennent pas compte des revenus et donc des moyens des citoyens.

Les transformations du système fiscal proposé par la CGT le rendrait plus juste et seraient favorables économiquement à une très grande majorité de citoyens. Celles-ci permettraient également de rendre le système plus efficace en réorientant l'économie vers l'emploi et une meilleure rémunération des salaires. En outre cette réforme du système permettrait de dégager des recettes supplémentaires afin d'assainir les finances publiques et de permettre le financement de services publics utiles à toute la population.

Montreuil, le 19 juin 2015.

L'Edito

La réforme du dialogue social

Le Projet de Loi (qui sera présenté le 22 avril en Conseil des Ministres) contiendra 3 volets sur :

- La modernisation et le renforcement du dialogue social au sein de l'entreprise ;
- Le régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle ;
- La prime d'activité (fusionne le RSA avec prime pour l'emploi) ; 1er Janvier 2016 : création d'une prime d'activité en remplacement de la prime pour l'emploi et l'ajout du volet "activité" au RSA.

Ce projet comportera 5 sections visant à :

- Instituer une représentation à l'ensemble des salariés des petites entreprises ;
- Accorder de nouveaux droits aux représentants des salariés et améliorer la connaissance et la qualité de leur parcours ;
- Rendre les institutions représentatives du personnel plus lisibles et plus efficaces, en s'adaptant davantage à la diversité des entreprises ;
- Simplifier et rationaliser l'ensemble des obligations d'information et de consultation et des obligations de négociation dans les entreprises ;
- Approfondir les dispositions de la Loi du 5 Mars 2014 sur la démocratie sociale.

Une conférence sur le thème "Dialogue social et Loi du Marché dans l'entreprise", animée par Me CAPRON, se tiendra le jeudi 9 Avril à l'Université Populaire de Rouen. Entrée libre.

Indemnités de licenciement

L'indemnité de licenciement des salariés ayant été occupés à **temps complet et à temps partiel** dans la même entreprise est calculée **proportionnellement** aux périodes d'emploi effectuées selon l'une ou l'autre de ces modalités depuis leur entrée dans l'entreprise.

Cass. Soc. 16/04/2015 - n°13-27905

L'Actualité sociale

RTT & indemnisation

A défaut d'un accord collectif prévoyant une indemnisation, et si la **faute** est imputable à l'employeur, l'absence de prise de jours de repos au titre de la réduction du temps de travail peut ouvrir droit à **indemnisation**.

Cass. Soc. 18/03/2015 - n°13-16369

Requalification du CDD en CDI

Un **CDD** qui ne mentionne pas le nom du salarié mais seulement sa qualification doit être requalifié en **CDI**.

Cass. Soc. 18/03/2015 - n°13-25951

Congé maternité & rupture conventionnelle

Une rupture conventionnelle peut être valablement conclue lors d'un congé maternité.

Cass. Soc. 25/03/2015 - n°14-10149

Baudeu & Associés - Barreau de Rouen - Le Havre

70 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen / 26 Georges Heuillard, 76600 Le Havre
www.baudeu-avocats.com - contact@baudeu-avocats.com - 02 35 71 89 71

Festival

“Les 70 ans des Comités d'Entreprise”



Concerts | Expositions | Art de rue
Spectacles pour enfants | Conférences-Débats



La Forge & Parc de la Mairie
Harfleur

- ENTRÉE LIBRE -



 /70ansCE
 /70ansCE
70ansce@gmail.com



En partenariat avec LA FABRIK À SONS

LICENCES N° 2-1061211 / 3-1061212

ACCESSIBILITÉ DU SITE
AUX PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE



IFMC - les plus jeunes ont la voix publique / Artwork - VISUAL INJURIES

— Votre Comité d'Entreprise participe ! —

SAMEDI
26
SEPTEMBRE



DIMANCHE
27
SEPTEMBRE

13 h > 23 h 30

La Forge & Parc de la Mairie d'Harfleur

Conférences-Débats

13 h • **LE TOURISME SOCIAL**

16 h • **LES COMITÉS D'ENTREPRISES :
QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?**

Spectacles & Art de rue

C^{IE} DU PIANO À POUCES

• "Mayville ouvrière" • Théâtre •

LES IMPROBABLES

• Spectacle d'improvisation •

C^{IE} SDF

• Théâtre de rue •

GIPSY PIGS

• Fanfare unique & officielle du Pigswana •

C^{IE} LES PIEDS AU MUR

• Théâtre de rue •

Concerts

19 h • **PIGALLE**

21 h • **LES BALOCHIENS** : Bal populaire

12 h > 20 h

La Forge & Parc de la Mairie d'Harfleur

Concerts

12 h > 15 h • **SCÈNE OUVERTE**
(Salariés des entreprises)

Spectacles & Art de rue

C^{IE} LES PIEDS AU MUR

• Duo de cirque aérien •

JEAN BON & LES PTITS LARDONS

• Chansons pour enfants (6 - 10 ans) •

C^{IE} SDF

• Théâtre de rue •

**MAKITOUCH :
RETOUCHES EN TOUS GENRES**

• Maquillage •

LES LUDENS

• Parcours motricité, tunnel sensoriel
& jeux en bois •

Concerts

15h & 17 h • **NEW KIDS**

• Concert rock jeune public (dès 4 ans) •

18 h • **CALI**

Et aussi

Expositions photos, stands de nos partenaires, structures gonflables,
animations pour enfants...

Restauration & buvette sur place.

Un événement GRATUIT & OUVERT À TOUS !

PLANNING

"formation syndicale"

Programme Formation Syndicale 2015 Union Locale CGT du Havre

Février

4 au 6 ⇒ Rédiger un Tract /
Communication / Prise de Parole

Mars

16 au 20 ⇒ Niveau 1
23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel
26 & 27 ⇒ Accidents du travail /
Maladies Professionnelles (ATMP)

Avril

10 ⇒ Représentativité/Protocole Accord
20 au 24 avril ⇒ ECO CE*

Juin

01 au 05 ⇒ Niveau I
11 & 12 ⇒ Feuille de paie – protection
sociale
15 au 19 ⇒ Niveau 2* (1^{ère} semaine)

Septembre

28/09 au 02/10 ⇒ Niveau 2* (2^{ème} semaine)

Octobre

05 au 09 ⇒ Formation Formateurs*
12 au 16 ⇒ CHSCT

Novembre

13 ⇒ Représentativité/Protocole Accord
19 & 20 ⇒ (Accidents du travail /
Maladies Professionnelles (ATMP)
26 & 27 ⇒ Délégué du Personnel

Décembre

30/11 au 04/12 ⇒ Niveau I
17 au 18 ⇒ Feuille de paie/
protection sociale

Réunion Collectif «Formation syndicale»

Collectif UL : 15 septembre / 17 novembre

Collectif départemental : 18 septembre (à confirmer)

***Organisé par l'UD 76**

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)

Coût Niveau 1 & 2/CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués,

l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

LES 70 ANS DES COMITES D'ENTREPRISE SONT SUR LES RESEAUX SOCIAUX :

<https://www.facebook.com/70ansCE>



Et sur twitter : @70ansCE



Septembre 2015...

On fête Les 70 ans des CE!

Le projet du 70^{ème} anniversaire de la création des Comités d'Entreprise avance à grands pas, et vous avez, par votre participation financière, montré votre intérêt et votre attachement à la réussite de ce projet.

Nous arrivons dans la phase de mise en œuvre technique du contenu : conférences, débats, tournois sportifs, présentation des activités sociales, économiques et culturelles des CE, expo photos....

Nous disposerons de stands (3x3 ou 6x3) autour du grand chapiteau dans le parc de la mairie d'Harfleur, où les activités des CE pourraient être présentées, et du hall de la salle de La Forge pour une exposition photos.

Nous vous proposons de nous dire avant le 15/06 si vous souhaitez être présents dans un des stands et quel thème vous voulez présenter **et** si vous souhaitez disposer de grilles pour exposer des photos (historiques ou actuelles) ils font 2m de haut sur 80 de large la surface d'exposition est de 1m sur 80cm.

Pour toute information, vous pouvez joindre

Muriel Cosquer au 06.78.92.95.34

muriel.cosquer@orange.fr

François Dubois au 06.82.63.92.74

fr.dubois@aol.fr

Jean-Michel Berthelin au 06.67.64.19.20

jean-michel.berthelin@total.com

Fraternellement

Le Comité de pilotage des 70 ans des CE.



1336 : C'est quoi ? Pour le savoir, c'est ici...

<http://www.scop-ti.com/>

Les Red en concert, c'est là :

<http://culture.gonfreville-l-orchher.fr/?Red-Lezards>



PERSONNALISEZ VOS CLES USB



avec LM Communication

Nouvelle clé USB: l'Élegante

marquage



FRANCE

Capacité 4 Go



Livraison possible
4 jours après
validation de la
maquette

Dim. : 73x20mm - Réf. : Élegante

30 p.	50 p.	100 p.	250 p.
14,00	12,00	10,50	9,60

Prix en euros TTC à la pièce.
Marquage 1 couleur/1 face compris.





PRINTEMPS
ÉTÉ
AUTOMNE

LOCATIONS FRANCE 2015



CAMPAGNE



MONTAGNE



MER



Voyages - Locations - Loisirs - Sorties - Sport - Culture - Noël

Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous



Voyages

Séjours
Circuits
Croisières
Départs de Paris
et aéroports régionaux

Locations

Nombreuses destinations
Chalets & Mobil-Homes
Mer / Montagne / Campagne
Village de vacances
demi-pension & pension complète



Billetterie

Parcs d'attractions
Piscines
Cinémas
Autres

Spectacles

Arbre de Noël
Docks océane Le Havre
Zénith de Rouen
Zénith de Caen

